

Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale
Mairie de CRAPONNE-SUR-ARZON
www.craponnesurarzon.fr - Facebook : mairie craponne sur arzon
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



N°67 - février 2020

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour VOTER les 15 ET 22 MARS vous avez jusqu'au 7 FÉVRIER 2020 pour VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLÉCTORALES:

ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées en mairie au plus tard le vendredi 7 février 2020 pour pouvoir participer au scrutin.

<u>Pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales, il faut avoir</u>: 18 ans, la capacité d'électeur (ne pas être privé de ses droits civils et politiques), être résidant ou propriétaire.

L'inscription peut se faire sur présentation en mairie ou par correspondance.

<u>Pièces à fournir</u>: Le formulaire CERFA n° 12669*01 (disponible en mairie), une pièce d'identité en cours de validité ou dont la validité a expiré depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de la demande, un justificatif de domicile.

<u>Bureau de vote</u>: Attention, les travaux engagés à la Grenette nous ont contraints à déplacer provisoirement le bureau de vote. <u>Le prochain scrutin aura donc lieu à la salle d'accueil et d'animation, rue du Stade</u>.

Pour information, la présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire mais vivement recommandée car elle permet de retrouver l'électeur plus rapidement sur la liste électorale et ainsi limiter l'attente lors des scrutins.

En revanche, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire dans les communes de plus de 1000 habitants.

LE MATERIEL LÜ

Un équipement numérique vient d'être installé dans le préau du groupe scolaire public. Ce nouvel outil permet d'apprendre de façon ludique. En effet il allie réflexion et activité physique.



Une trentaine d'animations est déjà accessible et le panel est constamment étoffé et mis à jour. En fonction de l'activité choisie, l'élève peut être amené à répondre à des questions en ciblant la ou les bonnes réponses à l'aide d'un ballon.

Le mercredi 15 janvier le Lü était présenté au personnel enseignant mais aussi au Centre Social qui utilisera ce matériel. Plusieurs jeux s'adressent aussi aux adultes et aux séniors.

Diverses possibilités de mutualisation sont aussi envisagées. Si vous représentez une structure susceptible de mettre en place une animation grâce au Lü, vous pouvez prendre contact avec la Mairie. Une description de l'équipement est disponible à partir du lien suivant : https://www.play-lu.com/applications

Une autre utilisation est également possible grâce à la connexion internet installée pour le Lü ainsi que le système vidéo projection sur lequel il s'appuie. Le préau rénové dispose à présent de tous les équipements appropriés pour l'organisation de réunions.



DES CHARIOTS EN LIBRE ACCES DANS CRAPONNE

Vous pouvez depuis peu bénéficier de chariots de courses en libre accès pour faire vos achats dans les commerces ou pendant le marché. Ils sont disponibles sur la place Charles de Gaulle et sont empruntables n'importe quand.

Ces chariots, habillés de bois local pour les consolider, sont aux couleurs du GIL. Ils ont été financés grâce au fonds de subvention national FISAC. A ce sujet, rappelons que ce fonds de subvention est destiné aux entreprises, artisans et commerçants. Il peut vous aider à rénover votre local ou à investir. La procédure est simple et rapide, mais il ne reste que 2 mois !

Demandez Romain Frery, Mairie de Craponne, 04 71 03 21 15.

FESTIVAL DE CRAPONNE 2020

Suite à la réunion publique du 11 janvier, de nombreuses personnes se sont proposées pour devenir bénévoles. Si vous aussi vous êtes intéressés, vous trouverez dans divers commerces de



Craponne, mais aussi sur Facebook et sur le site internet de la mairie de Craponne un flyers où vous pourrez vous inscrire en tant que bénévoles. Flyers à remettre en mairie. On compte sur vous !!! Une réunion concernant les différents postes de bénévoles se tiendra le 8 février à 17h30 au gymnase.

CYPRES CENTRE SOCIAL

Nouveau numéro de téléphone : 09 70 16 08 72



AMBASSADEUR MAXIME PERGIER

Après sa scolarité à l'école publique de Craponne, Maxime, attiré par la mécanique, entre au lycée de

Langogne pour préparer un CAP mécanique moto puis le bac pro dans l'Hérault à Saint Pons de Thomières. Son rêve de gamin : faire le Dakar. Ce rallye mythique lui trotte dans la tête depuis toujours. Son rêve se réalise enfin : il est parti en tant que mécanicien de son copain Romain Dutu, pilote de quad chevronné, pour une épreuve dure, osée, aventureuse.

SALON ART ARZANCE

Des peintres, des sculpteurs et des photographes exposeront à la chapelle des Pénitents à l'occasion du salon d'art Arzance. Pour cette édition, il n'y aura pas d'invité d'honneur, par contre tous les visiteurs du salon pourront voter



pour leur artiste préféré afin de décerner des prix coups de cœur.

Rendez-vous les 28, 29 février, et 1^{er} mars, de 9h à 12h, et de 14h à 17h. Un apéritif sera offert le samedi soir à 17h à l'occasion du traditionnel vernissage présidé par Daniel Perrin.



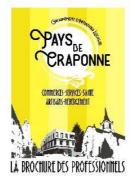
DES COLIS DE NOËL POUR LES AINES

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), des élus et des

bénévoles, ont apporté des colis de Noël aux résidents des deux EHPAD. Lors de cette agréable mission, 130 cadeaux ont été appréciés par les aînés.

LA NOUVELLE BROCHURE DU GIL SE PREPARE

Si vous possédez une entreprise sur le Pays de Craponne et que vous n'avez pas encore été démarché par le GIL, il est encore temps de contacter l'association



pour figurer dans la prochaine brochure, éditée à quelques milliers d'exemplaires, ainsi que sur son futur site internet. L'encart publicitaire ainsi que l'adhésion coûte la somme de 50 €. Pour tous renseignements, écrivez rapidement à gilenaction@gmail.com

Pour recevoir l'écho par mail - Inscription sur craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr
Plus d'informations (Tarifs ou horaires) auprès du Bureau d'Information Touristique de Craponne (BIT*):
04 71 03 23 14 ou craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr

CHOIX DU MODE DE GARDE DE VOTRE ENFANT



Le Relais Petite Enfance de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a pour mission principale l'information sur les différents modes d'accueil dans le cadre du guichet petite enfance. Un entretien individualisé est proposé à chaque famille à la recherche d'un mode d'accueil. Pour obtenir un rendezvous, les parents doivent faire une demande via le site monenfant.fr ou contacter la responsable au 04 71 02 49 77 voire par mail à guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr

Choisir une structure collective:

Les structures collectives sont des espaces de vie spécialement conçus pour le bien-être et l'éveil de l'enfant. Les enfants sont accueillis à partir de l'âge de 10 semaines, jusqu'à 4 ans. Leur prise en charge est assurée par une équipe de professionnels dans des locaux adaptés. Ils peuvent être accueillis de façon régulière ou occasionnelle, à l'heure ou à la journée.

Confier son enfant à une assistante maternelle :

Elles sont agréées par le service de Protection Maternelle et Infantile. Cet agrément assure que ces professionnelles ont validé une formation obligatoire de 120 heures et exercent en toute légalité. Elles accueillent à leur domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles jusqu'à 4 enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans.

Le parent est employeur de l'assistante maternelle et peut bénéficier de ce fait d'une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales (85 % maximum du salaire mensuel et 100 % des cotisations patronales et salariales pris en charge dans le cadre du Complément Libre Choix du Mode de Garde).

CALENDRIER DU MOIS DE FEVRIER

7	Loto de l'école publique à 19h30, à l'école Rue des Dragons
8 et 22	Ouverture de la vesti-boutique de la Croix-Rouge de 9h à 12h.
8	Atelier cirque enfants/jeunes de 14h à 16h au Cyprès. Infos et inscriptions au 09 70 16 08 72
14	Permanence de l'UFC Que Choisir en mairie, de 8h30 à 12h. RDV possible au 04 71 02 29 45
16	Concours de belote des écoles catholiques au collège Notre Dame, à partir de 14h. Tirage de la tombola.
26	Pause Jeu avec la ludothèque Cékankonjou, de 10h à 12h au pôle petite enfance. Gratuit.
26	Atelier cuisine en famille de 18h à 21h au Cyprès enfants de 4 à 15 ans accompagnés d'un parent. Inscriptions obligatoires.
27	Don du sang de 15h30 à 19h au Gymnase.
Du 28	Salon Art Arzance (voir article)

01/03